



Société qui envoie un avis de pré facturation

Par **leon69**, le **24/08/2009** à **15:13**

Bonjour,
L'entreprise immobilière qui s'occupe de la vente de ma maison a demandé à effectuer les diagnostics obligatoires à la vente d'un bien immobilier.
Il se trouve que cette société est passé chez moi en mon absence avec l'agence.
Je n'ai pas reçu de rapport/résultat de son travail mais par contre elle m'a envoyé sa facture.
A t'elle le droit de me demander de régler en totalité la facture sans justifier de son travail? D'autant plus que je n'ai jamais eu de contacts avec cette société auparavant. Il me semble qu'il est plus normal de payer quand on a le résultat plutôt qu'avant!
Merci